

Arrêté portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, session 2018

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

ARRETE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, au titre de l'année 2018 :

Madame BONY-MOLINELLI Anaëlle, ingénieur d'études, présidente, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur BOUVET Philippe, professeur des universités classe exceptionnelle, expert, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

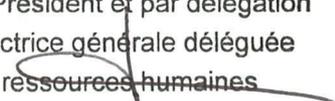
Monsieur GIRARDI Dimitri, chef d'entreprise, Pompes Funèbres Alpines, La Mure.

Monsieur PALOMBI Olivier, professeur des universités praticien hospitalier, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame VAN DER HEIJDE CASTOLDI Caroline, ingénieure de recherche, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame ROUSSET Caroline, assistante ingénieure, suppléante, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Fait à _____, le _____

Pour le Président et par délégation
La Directrice générale déléguée
aux ressources humaines

Carole KADA